

## Autoroute 73 Tracé Ouest

Document préparé par Antonio (Tony) & Guy Quirion

Historique :

Décembre 1998 achat du lot 365 P de Richard Gagné par mon fils Bertin et racheté par moi-même en 2001.

Ce lot d'une superficie de 3 x 19 arpents est boisé en totalité. (forêt mixte). Deux chalets y sont construits depuis 1967 à environ 15 arpents du rang St-Charles et portent les numéros civiques 870-872 Rg St-Charles Beauceville.

L'endroit me convenait bien compte tenu de (u) :

- je suis originaire du Rang St-Charles et mes parents y demeuraient encore à ce moment
- la proximité de ma famille (parents, frères et belle famille de St-Joseph-de-Beauce.
- la proximité de la ville de Beauceville pour les commissions d'usage
- la proximité des soins de santé en cas d'accident ou de maladie soudaine
- l'accessibilité à moins de 50 minutes de ma résidence personnelle située à Charny, par le rang St-Charles et l'autoroute
- potentiel de développement intéressant ( parc récréatif, ferme, petite érablière etc. )

Les buts lors de cet achat étaient et sont encore :

- occuper mes loisirs
- me procurer un revenu d'appoint lors de ma retraite imminente
- un lieu de repos incontestable
- un lieu de rassemblement pour ma famille
- un rapprochement de mes vieux parents alors résidents de Beauceville
- un endroit de chasse excellent
- pêche sauvage
- sports aquatiques (natation, canot, kayak, pédalo).

J'étais bien au fait d'un projet d'autoroute dans la Beauce. Tout était prêt, planifié, étudié, discuté, autorisé, et réservé. Un décret de réalisation des travaux avait même été émis en mars 1981. Le tronçon Beauceville-St-Georges a été présenté à ce moment comme urgent... (c'est encore urgent aujourd'hui)....

Je ne pouvais m'imaginer un jour me faire déloger ou couper mon domaine en deux et anéantir mes rêves puisqu'une telle possibilité n'existait même pas lors de l'achat.

Ce n'est en effet qu'en 2004, soit après 23 ans après le décret, que quelqu'un à quelque part a rêvé, aux frais des contribuables, d'un autre tracé plus à l'Est, que celui déjà autorisé. (Le tracé Ouest).

S'en suivent une période plutôt sombre pour les citoyens et trouble pour les décideurs où ont lieu :

- de nouveaux échanges
- de nouvelles études
- de nouvelles consultations
- de nombreuses réunions
- de nouveaux arguments pas toujours fondés
- de nouveaux délais
- des procédures judiciaires
- et beaucoup de NOS \$\$\$ dilapidés

La vie ne s'arrête pas pour autant. J'ai entretenu et amélioré ma propriété selon les besoins. J'ai investi près de 35,000.\$ depuis l'achat en 1998. (chemin carrossable, peinture extérieure du chalet, nouvelle galerie, épandage de tuff, nettoyage du lac et réaménagement du contour, agrandissement du gazébo, etc etc).

Tout au cours de ces années de tergiversation, j'ai entretenu ma forêt, coupé du bois selon les quotas qu'on peut obtenir, adhéré à l'association des propriétaires de boisés et plus récemment au programme de certification. Bref j'ai été fidèle à mes objectifs de départ.

Concurremment, j'ai observé qu'il circulait de la mauvaise information au sujet du possible tracé Est. Plusieurs Beaucevillois qui se prononcent contre le tracé Ouest croient encore que le MTQ devra construire un deuxième pont

à Beauceville, et qu'il faudra élargir la côte de l'hôpital pour avoir accès à l'autoroute à quelque part au Rang St-Joseph à l'ouest de la rivière.

Également, certains ont prétendu que les partisans du tracé ouest s'opposaient au projet de l'autoroute.

De plus, d'autres ont affirmé que le fait que certains citoyens aient engagé des procédures judiciaires retardait la réalisation des travaux de l'autoroute.

Les réponses à tous ces cancans selon moi :

- Le tracé OUEST est tout simplement plus près de Beauceville, tandis que l'autre est plus à l'EST mais tous deux sont du côté Est de la rivière. rien de plus.
- TOUS les beaucerons désirent que le projet de l'autoroute se réalise au plus vite et sont d'accord qu'il favorisera le développement de la Beauce.
- Le tracé Ouest me semble tout indiqué pour réaliser les travaux plus rapidement, puisque l'unanimité à déjà été faite depuis 30 ans et qu'un décret a été émis en 1981.
- Qui retarde quoi? Les citoyens ou le MTQ?

Je ne comprends pas la logique de la CPTAQ qui autorise le passage de l'autoroute en plein centre des deux seules terres agricoles (St-Hilaire & Quirion) encore exploitées pour l'agriculture et que quelques années auparavant (2006) la même commission nous ait refusé ( 3 frères Quirion) le dézouage d'un terrain de 7590.6 mètres carrés qui est dans les faits une *swamp* où seuls des fardoques et du cèdre y poussent et n'est pas du tout propice à l'agriculture. Ce terrain réservé par notre père lors de la vente de la terre en 1977 à mon frère Guy, nous a été transmis par notre père à son décès.

Le lot de M. St-Hilaire est adjacent à la ferme de mon frère Guy. Les deux lots constituent la SEULE pointe verte de terrain encore en culture. Question sans réponse : La vocation de la CPTAQ est t'elle de protéger les terrains marécageux ou les terres agricoles qui nous permettrons de manger demain matin?

Quant à l'attitude du Ministère de la Faune, elle est aussi très discutable à mon avis. Selon la loi de la nature, les cervidés se tiennent habituellement

dans les forêts plutôt que sur les boulevards. Particulièrement sur mon lot (365P) et sur les lots environnants la présence de chevreuils est très importante. Je suis un chasseur et un de mes fils aussi. Nous avons récolté notre chevreuil annuellement, même deux. L'expérience de la Callway, c'est à dire passer en plein ravage n'a rien prouvé à personne à date. Selon moi le tracé OUEST serait de moindre impact pour les cervidés et ce, en respectant simplement la loi de la nature. Encore là, pas besoin d'études, de rapports coûteux et inutiles pour s'expliquer des évidences.

Quelle sera l'attitude du Ministère de l'environnement au sujet de l'approvisionnement de mon lac en eau contaminée par le sel, le calcium, les autres abrasifs que nous devons épandre l'hiver sur la route de déserte prévue. Quelle sera l'impact également sur mon lac des détritiques de toutes sortes que les gens jettent par les fenêtres de leurs voitures? Ce Ministère là sera t'il en mesure de remplir son rôle adéquatement?

Je déplore le fait de n'avoir jamais été consulté vraiment au cours des dernières années. Tout au plus j'ai eu l'occasion d'assister à des réunions d'information générale et de consultation auxquelles les intervenants n'avaient pas toujours répondues à nos questions, n'avaient pas les derniers plans ou n'avaient pas prévu ceci ou cela.

J'ai reçu une lettre du MTQ datée du 23 juillet 2007 signée par Pierre Robitaille m'informant que des travaux d'arpentage et peut-être de bûchage devaient être faits dans la première semaine d'août 2007. La démarche peut être qualifiée de disgracieuse et désagréable. Les propriétaires et l'association des producteurs de bois ont dit WOW.

Le 5 mai 2010, je reçois une lettre du MTQ signée par M. Richard Charpentier qui prétend répondre à mes interrogations exprimées lors de la séance d'information du 3 décembre 2009 tenue à l'hôtel de ville de Beauceville. (C.F. lettre)

En septembre 2010, (4 mois plus tard) j'ai reçu la visite de M. Richard Paquet de la firme SNC Lavalin qui désire couper du bois en lisière, creuser des trous pour fin d'analyse du sol et planter des piquets d'arpentage. Il me propose de signer un document et une somme de 1000.00\$ pour les désagréments, ce que je refuse, compte tenu qu'il y a des procédures judiciaires en cours et que selon moi rien n'est encore définitif. Je communique néanmoins avec l'association des producteurs de bois pour obtenir un quota type SPÉCIAL AUTOROUTE. On m'informe qu'il n'est pas possible d'en émettre, puisque rien n'est encore définitif au niveau du tracé. J'ai seulement autorisé la firme à planter les piquets d'arpentage et

emprunter mon chemin pour leurs besoins. Comble du ridicule, les piquets ont changé de place un mois plus tard. Encore une fois, qu'il me soit permis de trouver que la démarche est lourde, coûteuse et manque définitivement de sérieux.

À aucun moment je n'ai été informé des intentions du MTQ quant à :

- la dimension de la voie de service,
- l'emprise totale de cette dernière
- la ligne de l'hydro
- la largeur de la bande boisée sécuritaire anti-poudrerie.

Selon des sources non-confirmées, il appert que je ne pourrai plus être propriétaire du fond de terrain sous la ligne de l'hydro-Québec. Cet espace était bien utile pour entreposer mon bois en attendant le chargement destiné aux papetières. Encore un manque d'information.

Lorsqu'on voyage sur l'autoroute de la Beauce, il est facile de constater que l'autoroute 73 dessert toutes les villes et municipalités longeant la Chaudière. Ex : Scott, Ste-Marie, Vallée-Jonction, St-Joseph, alors, à Beauceville le tracé qui desservirait la population serait encore le tracé Ouest.

À défaut d'y voir des critères objectifs pour amener le MTQ à vouloir à tout prix adopter le tracé Est, nous n'avons d'autres choix que de vous attribuer des critères subjectifs lesquels ne nous sont même pas communiqués. Il y a là JE CROIS un manque de transparence évident.

Je crois par ailleurs que le MTQ et le Gouv. du Québec font fausse route en faisant fi des deux jugements favorables au tracé OUEST obtenus à grand coup d'effort et de \$\$\$\$ de la part des contribuables. Je me refuse à penser que le Gouv. va à l'encontre de ses propres institutions qu'il a lui-même mis en place. En tant que contribuable, il m'est difficile de trouver un sens logique et juste dans un tel cafouillage. C'est comme croire qu'un individu condamné deux fois en justice pourrait, 13 jours avant l'audition de sa cause qu'il a lui-même portée en appel, se voter une loi spéciale pour arriver à ses fins, c'est à dire faire ce qu'il veut. Faudra m'expliquer encore un peu S.V.P.

Réaliser le projet de l'autoroute basé sur les données selon lesquelles le projet a été autorisé initialement me semble évident. Une mise à jour des études s'impose peut-être. Soit. Cependant, une mise à jour demeure une

mise à jour. Il ne faudrait pas de nouveau être penché sur le dossier pendant une autre décennie. Quelqu'un va avoir mal au dos.... Les coteaux et les ruisseaux n'ont tout de même pas changés de place, l'eau coulera à la rivière Chaudière quelque soient les conclusions des études de divers spécialistes.

La voie de service proposée en 1981 me semble plus logique et acceptable que celle qui serait prévue avec le tracé Est.

Selon mes informations, l'alternative actuelle de la voie de service proposée selon le tracé Est serait inutile et trop coûteuse pour les besoins des contribuables à desservir. Peu de circulation emprunterait cette route puisqu'il y a tout simplement peu de population à l'est de cette dernière et me causerait un préjudice important puisque :

- limite à 25 pieds du chalet # 2
- bruit important notamment aux heures de pointe
- territoire de chasse anéanti
- plus d'eau potable
- plus de source d'approvisionnement pour le lac
- pollution du lac assurée puisque la route y passera à 100 pieds (poussière, sel, calcium et autres abrasifs)
- aucune quiétude sur le domaine en général
- plus de possibilité de vol ( 2001, 2003, 2006)
- plus de possibilité de braconnage
- plus facile pour les *sniqueux* même en hiver
- facilité accrue de vagabondage et de flânage

Personnellement, je crois que le tracé Ouest doit être retenu par le MTQ principalement en raison de :

- non-morcellement des seuls ilots de terre agricole
- étude de Roma Fluet & Ass faite conjointement par les Villes de Beauceville et St-Georges (encore payées par nous) favorise nettement le tracé Ouest ( mars 2005 )
- Ministère a déjà perdu deux fois en cours
- appui de nombreux organismes en faveur du tracé Ouest dont la chambre de commerce et la Ville de Beauceville (2005)
- favorise davantage le développement de Beauceville qui agonise déjà.

Par ailleurs, je ne crois pas que l'opinion de nos voisins du sud (St-Simon, Notre-Dame, St-Georges) quant à l' à propos d'un tracé ou l'autre ne soit utile au débat puisque aucun tracé (Est ou Ouest) ne les touche et donc ne les concerne tout simplement pas. Il ne serait pas plus approprié de tenir compte de l'opinion des villes plus au Nord telles : Vallée-Jonction, Charny ou Trois-Pistoles.... S'il advenait qu'un élan de ferveur les envahisse, je me permets de leur suggérer de réaliser leur rêve beaucoup plus rapidement en appuyant le tracé Ouest qui n'a d'ailleurs jamais été contesté par personne.

Je vous soumetts donc bien humblement ces quelques commentaires et m'engage à collaborer dans le cadre d'un processus démocratique sain avec les différents intervenants pour que la réalisation du projet de l'autoroute se concrétise sans autre délais supplémentaires.

L'emploi du JE a été utilisé au long de ce texte pour en faciliter la rédaction mais comprend les opinions de Antonio & Guy Quirion.

Beauceville ce 3 mai 2011

---

Antonio Quirion

---

Guy Quirion

